

Conseil national de la refondation (CNR) en santé en Grand Est, un an après

Meurthe-et-Moselle

Décembre 2023

Dossier de presse



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Sommaire

Un an de CNR.....	3
Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé	3
Des solutions concrètes lancées dans chaque département.....	5
20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est	5
En Meurthe-et-Moselle	5
10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé ...	9
Mot du Dr Dardenne président du Conseil Territorial de Santé	10

Contact presse

Ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Un an de CNR

Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé

Un engagement collectif pour améliorer la santé de tous

Entre novembre et décembre 2022, l'ARS Grand Est, en collaboration avec les préfetures de département et l'Assurance Maladie, a orchestré 44 dialogues territoriaux et 3 rencontres régionales thématiques. Réunissant élus, soignants, et citoyens, ces dialogues avaient pour mission de partir de l'expérience concrète des Français et des initiatives locales, en proposant des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

Plus de 1 100 participants ont ainsi partagé plus de 1 700 contributions, générant des idées novatrices et des propositions pour améliorer notre système de santé. Ces dialogues se sont focalisés sur quatre axes majeurs : garantir l'accès aux soins pour tous, assurer la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés, renforcer l'attrait des métiers de la santé au niveau local, et intégrer la prévention dans la vie quotidienne des Français.

Le 7 février 2023, lors de la réunion de restitution régionale, les constats et solutions ont été débattus, jetant les bases pour présenter 16 solutions explorées au niveau régional. Ces résultats, remontés au Ministère de la Santé, ont contribué de manière significative à la révision du Projet Régional de Santé (PRS) effectué en octobre 2023.

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, notamment dans le domaine de la santé.

16 solutions explorées au niveau régional

Axe 1 – L'accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante

- Développer la téléconsultation assistée et augmentée par les infirmiers
- Gagner du temps médical en facilitant l'interface entre médecins traitants et autres spécialités et mettre en place des « circuits courts »

Axe 2 – La continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés

- Articuler les services d'accès aux soins (SAS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) pour limiter les recours aux urgences évitables
- Inscrire les Maisons Médicales de Garde dans un nouveau modèle de permanence des soins ambulatoires (PDSA) plus adapté à la démographie médicale, en lien étroit avec les centres de réception et de régulation des appels (CRRRA), les services d'urgences et les services d'accès aux soins (SAS) ;

Axe 3 – La mobilisation des leviers locaux pour l'attractivité des métiers de la santé

Former

- Rendre attractives les formations en santé pour augmenter le nombre d'étudiants formés
- Améliorer les formations

Attirer

- Concilier vie privée et vie professionnelle
- Leviers attractifs dans le secteur du soin (sanitaire, médico-social)

Fidéliser

- Développer la gouvernance, les formations et le management participatif
- Santé des professionnels de santé

Axe 4 – La prévention pour une meilleure intégration dans le quotidien des Français

- Réfléchir à l'installation d'une coordination prévention départementale (ou infra) intersectorielle, en laissant une plus grande place au citoyen
- Développer les équipes mobiles de prévention à destination des jeunes
- Développer la formation initiale et continue à la prévention / promotion de la santé des professionnels de santé, du médico-social et du social
- Structurer le déploiement d'ambassadeurs santé / médiateurs / pairs sur les territoires
- S'appuyer sur des influenceurs pour contribuer aux campagnes de prévention et de promotion de la santé, à diffuser sur les réseaux sociaux et les plateformes de films
- Réfléchir à un forfait activité physique (chéquier) pour les personnes les plus éloignées du système de santé

Des solutions concrètes lancées dans chaque département

20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est

Les acteurs de santé, partenaires institutionnels, professionnels de santé et usagers ont collectivement transformé ou complété ces 16 solutions en actions tangibles pour l'amélioration de nos territoires.

Ces projets présentent un caractère innovant, soutenable, évaluable et reproductible.

L'ARS Grand Est soutient financièrement ces projets via son Fonds d'Intervention Régional (FIR) à hauteur de 1 M€ en 2023 et apporte un accompagnement en matière d'ingénierie aux porteurs de projets qui le demandent.

La dynamique du CNR doit se poursuivre en 2024 et 2025, via l'accompagnement et le suivi des projets par le conseil territorial de santé (CTS), et l'Agence Régionale de Santé, à travers la Délégation Territoriale de Meurthe et Moselle, avec des possibilités de financement pour des projets ayant atteint la maturité nécessaire.

Les débats-échanges, à l'heure où nous fêtons l'anniversaire de cette démarche participative qui continue de se dérouler à l'échelle des arrondissements dans le département, ont pour objectifs de valoriser ce qui est déjà fait, ce qui est en cours et ce qui avance au niveau du CNR santé; de soutenir la dynamique du CNR, et de favoriser la logique ascendante dans la construction des projets.

En Meurthe-et-Moselle

Les projets accompagnés et/ou priorisés dans les arrondissements du territoire

MEDIATION EN SANTE (ALLER VERS) – PAYS HAUT

Porteur

CPTS de Briey et CPTS du Pays Haut

Partenaires

Centre régional de coordination de dépistage des cancers, associations Cancer, CPAM, CCAS, CAF, permanence d'accès aux soins de santé, réseaux de précarité

Objectifs du projet

Les résultats des programmes de dépistages organisés des cancers (Sein, Colorectal, Utérus) restent très en deçà des objectifs visés. Le

projet de médiation en santé consiste donc à aller-vers les populations visées par ces dépistages organisés.

L'intégration du travail de médiation en santé dans une équipe pluridisciplinaire est essentielle : mutualisation des compétences, approche multidimensionnelle des problématiques rencontrées, ...

Le médiateur en santé sera donc intégré dans une structure d'exercice coordonné pivot (MSP du territoire de Longwy) sur le territoire et aura pour actions :

- d'identifier les personnes sur leur lieu de vie (domicile des habitants, CHRS, habitat précaire, etc.) ;
- de se faire connaître et reconnaître en particulier des populations fragilisées et isolées ;
- de créer un lien de confiance, et les amener à apporter une attention à leur santé ;

en s'appuyant sur des actions en matière « d'aller vers » déjà engagées par l'ensemble des partenaires.

ICOPE : UN PROGRAMME POUR PREVENIR LA DEPENDANCE (TERRITOIRES DE NANCY ET DE LUNEVILLE)

Porteurs CPTS de Nancy Métropole et MSP de Gerbéviller (territoire de Lunéville)

Partenaires MSP de Clairlieu (territoire de Nancy)

Objectifs du projet Développé par l'OMS, le programme ICOPE s'adresse aux personnes à partir de 60 ans, autonomes et vivant à domicile, en particulier les plus vulnérables d'entre-elles. A partir de tests simples et ludiques une évaluation des 6 fonctions essentielles (locomotion, état nutritionnel, santé mentale, cognition, audition et vision) est réalisée en auto-évaluation ou par un professionnel (Infirmier, kiné, travailleur social, ...) avec l'appui d'outils numériques.

Si une fragilité est repérée, une évaluation approfondie est réalisée et un suivi personnalisé est mis en place. L'accompagnement proposé permet à la personne de s'impliquer activement dans le renforcement ou la préservation de ses capacités.

L'appropriation de ce programme par les MSP de Clairlieu et de Gerbéviller doit permettre de constituer un référentiel de pratiques pour les autres MSP.

INFLUENCEURS RESEAUX SOCIAUX COMMENT MIEUX COMMUNIQUER AUPRES DES 11-15 ANS (TERRES DE LORRAINES : TOUL, SAINTOIS)

<i>Porteur</i>	<i>CH de Toul</i>
<i>Partenaires</i>	CPTS du Sud Toullois, CLS des territoires, Education Nationale
<i>Objectifs du projet</i>	<p>L'objectif de ce projet vise à promouvoir une démarche innovante de prévention et promotion de la Santé à destination des jeunes collégiens, davantage captifs à des canaux de communication moins institutionnelle (Instagram, TikTok, ...). Pour ce faire, il repose sur 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none">- recenser les questions en termes de prévention les plus fréquemment posées par les jeunes afin de mieux comprendre les besoins, préoccupations et envies des jeunes ;- s'appuyer sur les Influenceurs (professionnels de santé, jeunes engagés, associations, ...) qui représentent un potentiel d'innovation et d'actions ;- créer un comité de jeunes permettant d'évaluer l'attractivité et le niveau de compréhensibilité des supports de communications et le choix des thématiques ;- rendre accessibles les supports après diffusion sur un support/plate-forme dématérialisé œuvrant au développement de la littératie en santé des jeunes.

COMBINAISONS INNOVANTES DE TELEMEDECINE (TERRITOIRES DE LUNEVILLE)

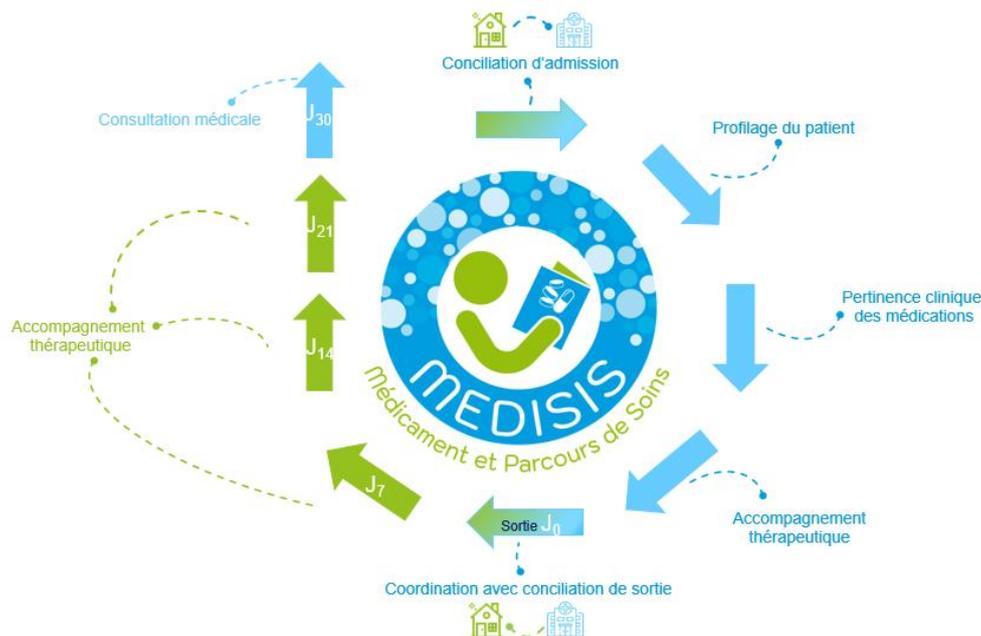
<i>Porteur</i>	<i>CLS Pays du Lunévillois</i>
<i>Partenaires</i>	URPS infirmiers libéraux, URPS médecins libéraux
<i>Objectifs du projet</i>	<p>De plus en plus de personnes âgées sont confrontées à des difficultés pour se rendre facilement dans le cabinet médical de leur médecin traitant (dépendance, mobilité, absence de transport commun, ...). Dans le même temps, de moins en moins de médecins ont le temps pour faire des visites à domicile. De plus, la densité territoriale des infirmières libérales est une opportunité à saisir pour déployer une combinaison innovante de téléconsultation entre les infirmières et les médecins au domicile du patient.</p> <p>C'est donc cette combinaison qui est mise en œuvre pour aller-vers le domicile des patients de 80 ans et plus en ALD.</p> <p>Le territoire du Lunévillois, dans le cadre de son CLS, capitalise sur l'expérience de la MSP de Longuyon. Cette capitalisation se poursuivra en 2024 sur le territoire du toullois.</p>

Cet événement CNR est aussi l'occasion de faire un zoom sur le Parcours de soins MEDISIS : expérimentation article 51 impliquant 5 établissements de santé (CH de Lunéville, CH de Saint Nicolas de Port, CH d'Haguenau, Hôpitaux Civils de Colmar et le CH de Colmar Albert Schweitzer)

Le parcours de soins MEDISIS vise la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du patient. Il repose sur une organisation pluri professionnelle composée de professionnels de ville et hospitaliers. Le médicament est le fil conducteur du parcours. La diminution des problèmes dont les erreurs médicamenteuses en est la cible.

Ce parcours comporte plusieurs activités dont :

- la conciliation médicamenteuse d'entrée/transfert/sortie ;
- le profilage du patient sur le risque de ré-hospitalisation ;
- l'analyse pharmaceutique des prescriptions ;
- la révision de pertinence des médicaments ;
- l'accompagnement thérapeutique du patient ;
- la coordination ville-hôpital ;
- et la consultation d'évaluation à 30 jours.



10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé

En septembre 2022, les nouveaux territoires de démocratie sanitaire (TDS) ont été définis à l'échelle géographique départementale afin de renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) pour le déploiement de projets de santé dans les territoires et dans les suites des Conseils nationaux de refondation (CNR).

Ces territoires de démocratie sanitaire ont été délimités afin de favoriser une coordination des politiques de santé à un niveau infrarégional plus propice à l'expression des différentes composantes du système de santé. Ils doivent permettre, dans chaque territoire, la mise en cohérence des projets de santé, leur articulation avec les autres politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers.

Pour rappel

Un Conseil territorial de santé a été installé en mars 2023, dans chacun des 10 territoires de démocratie sanitaire, dont les missions sont les suivantes :

- Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du Projet régional de santé (PRS), en particulier concernant l'organisation des parcours de santé,
- Il participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé en identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux de la population tout en s'appuyant sur des données d'observation,
- Il donne un avis sur le diagnostic territorial partagé et le projet territorial de santé mentale,
- Il est informé de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé, et de la signature des contrats locaux de santé,
- Il veille à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.
- Il peut adresser au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Les CTS sont composés de 50 membres, ayant un mandat de 5 ans renouvelable, répartis en 6 collèges.

Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conseils-territoriaux-de-sante-cts-2?parent=4580>

Mot du Dr Dardenne président du Conseil Territorial de Santé

« CNR et CTS, procédant tous deux d'une démarche de démocratie sanitaire, qui recentre la mise en œuvre opérationnelle des projets sanitaires au plus près des territoires concernés, se sont retrouvés à l'occasion de la célébration d'anniversaire de la mise en place des CNR. Parce que cette démarche fait sens, parce qu'elle sert en premier lieu les citoyens mais également tous ceux qui mobilisent leur énergie au profit de ceux-ci, le CTS 54 soutient sans réserve et s'engage à appuyer l'action des CNR du territoire dans la réalisation de leurs objectifs, pour l'aboutissement de leurs projets. »